

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Commune de Longvic - Département de la Côte-d'Or

Séance du Conseil Municipal du 08 avril 2026 à vingt heures

Président : Madame Céline TONOT

Secrétaire : Monsieur Antoine FREMANN

Convocation envoyée le 02 avril 2026

Nombre de conseillers en exercice : 29	Nombre de votants : 29
Nombre de présents : 23	Nombre de procurations : 6
Pour : 24	Contre : Abstention : 5

Membres présents

Mme Céline TONOT	M. Pierre BERTRAND	M. Rachid DAHMOUNI
M. Jean-Marc RETY	Mme Fabienne VION	Mme Stéphanie GIANNUZZI
Mme Anne GUTIERREZ-VIGREUX	Mme Myriam HENNEQUIN	M. Gino MARINACCI
M. Denis CORDIER	M. Eric MICHELOT	M. Antoine FREMANN
M. Jean-Marc GONÇALVES	Mme Cécile MATHÉLIN	M. Fernando NOVO
Mme Sandra ESCRIBANO	Mme Héléne MARTEEL	Mme Valérie GRANDET
M. Christian BOUCASSOT	Mme Naminata SAVANE	Mme Ophélie MARSOLLIER
Mme Béatrice SIMON	Mme Céline LAFLEUR	

Membres absents

Mme Florence BIZOT (pouvoir à Mme Béatrice SIMON)	M. Jonas MOUNDANGA (pouvoir à Mme Myriam HENNEQUIN)
M. Christian CHEVREUX (pouvoir à M. Pierre BERTRAND)	Mme Martine DÉRIOT (pouvoir à Mme Valérie GRANDET)
M. Luc LE LORC'H (pouvoir à M. Christian BOUCASSOT)	M. Pascal CAMBON (pouvoir à M. Fernando NOVO)

N° 2026-054 : Affectation des résultats 2025 au Budget primitif 2026

Monsieur Jean-Marc GONÇALVES, Adjoint aux Finances, rappelle que la comptabilité M57, qui s'applique au budget de la Ville de Longvic, impose de délibérer sur l'affectation du résultat de fonctionnement.

Ainsi, il convient d'affecter en priorité, et à titre obligatoire, le résultat excédentaire de fonctionnement provenant du Compte administratif 2025, augmenté du résultat reporté des exercices précédents inscrit au Budget 2025, de la manière suivante :

- à l'apurement d'un éventuel déficit de la section de fonctionnement constaté en 2025,
- à la couverture du déficit éventuel de la section d'investissement, y compris les éventuels restes à réaliser (déficit corrigé des restes à réaliser), constatés au Compte administratif 2025.

Le solde peut être affecté soit en fonctionnement, soit en investissement.

À fin 2025, la section de d'investissement présente un besoin de financement de 1 145 626.28 €.

Dans ce contexte, il est proposé d'affecter tels qu'il suit les résultats budgétaires constatés au Compte administratif 2025 :

Excédent de fonctionnement cumulé (A)	3 868 115.25 €
Déficit d'investissement cumulé (B)	-1 793 896.08 €
Restes à Réaliser 2025	
RAR Recettes (C)	1 181 125.05 €
RAR Dépenses (D)	-532 855.25 €
Solde des RAR (E=C-D)	648 269.80 €
Besoin de financement en investissement (F=B-E)	1 145 626.28 €
AFFECTATION DES RÉSULTATS	
Affectation en investissement au 1068 (=F)	1 145 626.28 €
Report en investissement au D/001 (=B)	-1 793 896.08 €
Report en fonctionnement au R/002 (=A-F)	2 722 488.97 €

Après exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

APPROUVE l'affectation des résultats tels que proposée.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR MOIS ET AN CI-DESSUS